

## DIRECTION CITOYENNETE/EDUCATION

SERVICE CITOYENNETE/JEUNESSE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL conseildequartier@mairie-marmande.fr

Ref. courrier : PG/NR: 2017.048

VISA DU DG :

Marmande, le 29 juin 2017

---

# COMPTE-RENDU DE REUNION

## CONSEIL DE QUARTIER

### Magdeleine/Bouilhats/Dispans

### VENDREDI 16 JUIN 2017

---

Approuvé par

Etaients présents :

Municipalité Elus : Monsieur le Maire, Mmes Galdin, De Lamarlière, Bouguès

Techniciens : Philippe Girerd, Gilles Saint -André, Mathias Téaldi et Natacha Raymond.

L'équipe citoyenne du quartier : Mme Barthe et Mrs Soudan et Gourgues

Une assemblée de 46 participants

ORDRE DU JOUR :

Présentation de la synthèse des retours relatifs aux fiches navettes

Valorisation des projets, initiatives citoyennes

Présentation de Monsieur le Maire des enjeux de la vie citoyenne

Divers et Parole d'habitants

**Rappel du numéro vert mairie : 0 800 858 454**  
(Signalation problème de voirie, éclairage ...)

**Numéro Vert VGA : 0 800 658 454**  
(Signalément lié à la gestion des déchets)

**MOUSTIQUE TIGRE : Toutes questions Brigade Verte au 05.53.20.89.81.**

## **PRESENTATION DE LA SYNTHÈSE DES RETOURS RELATIFS AUX FICHES NAVETTES :**

**( cf power point joint)**

### **Demandes réalisées :**

- ✚ Sécurisation virage de la descente de Magdeleine : traçage de bandes blanches
- ✚ Réfection chemin « tapy-haut » « Bel air » : réparation provisoire, finalisation de la réfection en septembre
- ✚ Nuisances de stationnement maison de quartier : mise en place d'un panneau signalétique impasse uniquement aux riverains
- ✚ Ruisseau la Pigoussette : l'entretien a été fait, ainsi que l'information auprès des propriétaires qui ont un devoir de nettoyage des berges attenant à leur propriété, afin que ruisseau ne déborde pas.
- ✚ Installation d'un panneau d'affichage en liège à la maison de quartier de Magdeleine coût : 132,60 €
- ✚ Panneau d'information à trois volets a été installé place de Magdeleine devant l'école sont coût est de : 3128 €
- ✚ Installation de signalétique : ex : miroir ( 499,68 €)
- ✚ Mise en place des panneaux chemin 1<sup>ère</sup> tranche : coût 13 000 € (fabrication et pose par une entreprise privée). Les habitants informent que pour certains chemins le panneau a été installé du mauvais côté (ex : chemin des tulipes...) M. le maire préconise l'organisation d'une visite terrain afin de voir ce qui peut être amélioré ( CF Gilles Saint André ).  
Il est rappelé aux habitants qu'ils doivent conserver l'adresse de leur lieu-dit, la dénomination supplémentaire du chemin et le numérotage est un plus pour aider les livreurs et les secours à trouver les habitations.
- ✚ Réfection de voiries : ex : VC 63 bel air 46265,22 € .....

- ✚ Travaux église de Bouilhats : toiture réalisée

Nombre d' interventions recensées par le logiciel Eatal :

2016 : 17 interventions demandées et réalisées coût 76398,77 €

2017 : 6 interventions demandées et réalisées : coût 280,66 €

### **Demandes en cours :**

- ✚ Valorisation champs de tulipes
- ✚ Valorisation et aménagement espace vert et environnement du terrain basket Magdeleine
- ✚ 2 ème tranche dénomination des chemins : devra être programmée en septembre une réunion avec service urbanisme, La poste ... afin de peaufiner et d'écartier le maximum de freins concernant la mise en place de la deuxième tranche. Suite à certain retour (la poste ne trouve pas les habitations, souci de listing des habitants sur la 1 ère tranche lors de la remise des plaques vérifier la mise à jour des habitations (il manquait des habitations non recensées etc.... )
- ✚ Passage du bus chemin Mont désir & Galaboy est un gros souci car impossible de circuler en double sens, M. le maire suggère d'organiser dès septembre une rencontre avec VGA afin de trouver une solution pour faire changer la circulation du bus.
- ✚ Travaux église de Bouilhats : reste problème d'humidité. L'entretien des églises est en cours d'étude, ces phénomènes sont identifiés également sur les église de Garrigues, Thivras...Va être mis en place un diagnostic des bâtiments culturels, afin d' établir un PPI ( Plan pluri annuel d'Investissement), qui permettra de proposer un échéancier, pour prévoir chaque année la réalisation de travaux sur une église.
- ✚ Dangerosité carrefour route Escassefort/avenue Condorcet : une réunion a eu lieu le 15 mars en présence de M. Biliric Conseiller départemental du canton 2, M. Duprez Directeur adjoint DGAIT (service signalisation et sécurité des infrastructures), M. Dubourg adjoint maire aux travaux, M. Conque Directeur des services techniques de Marmande ..... il a été convenu que pour améliorer la visibilité de ce carrefour il serait proposé de renforcer la signalisation horizontale, de créer des trottoirs et de matérialiser des îlots (de préférence bombés et structurés) sur avenue Condorcet.

- ✚ Problème de non protection des remorques lors du transport de déchets à Charrié : M. le maire propose l'installation d'un panneau (ex : interdiction de monter sans bâche) en bas de la cote afin de rappeler aux usagers la nécessité de bâcher leur véhicules. M. le maire rappelle aux citoyens d'être vigilant sur les déchets car coût est très important, pour exemple 100 000€ coût pour la VGA pour transporter les déchets au digesteur. Il étudie le fait de broyer les déchets afin d'en diminuer le coût.
- ✚ Faucardage : Il est rappelé que le faucardage est fait 3 fois dans l'année et rentre dans un schéma annuel de VGA. Au minima un passage annuel sera effectué par les services compétents. Car un passage plus fréquent entrainerait un coût trop important, si cette option était retenue il faudrait de ce fait augmenter les impôts, car moyen humain non suffisant. M. le maire explique que le choix retenu est la « gestion différenciée », c'est-à-dire d'insérer des fleurs aux herbes des fossés afin d'embellir ces derniers. De plus il explique qu'en 2019 les pesticides seront interdits d'utilisation. Il rappelle que le nettoyage s'effectuera en priorité sur les zones dangereuses.

### **VALORISATION DES PROJETS, INITIATIVES CITOYENNES :**

- ✚ SOIREE crêpes et Jeux de cartes : une vingtaine de personnes présentes
- ✚ Porte ouverte avec APE de l'école
- ✚ Fête des vendanges au lieu le samedi 23 septembre 2017 : apéritif autour de la dégustation de vins de producteurs locaux, suivi d'un repas sous forme d'auberge espagnole animé par un groupe.
- ✚ Cavalcade 2017- Marmande en fête - Weekend des 21, 22 et 23 juillet : défilé des chars le samedi 22 au soir. Thème du char : champêtre. Les conseillers de quartier font un appel aux bénévoles pour aider à la réalisation du char et à participer à la cavalcade.  
Questionnement est-il prévu tee-shirt Marmande en fête pour les participants à la cavalcade ?

La difficulté sur le quartier rencontré par les conseillers :

- ✓ habitations et quartier très étendu
- ✓ diffusion de la communication
- ✓ mobilisation et la participation des habitants aux animations
- ✓ quartier plus constructible, donc vieillissant, pas d'arrivée de nouvelles familles depuis quelques années.

## **PRESENTATION DE LA VIE CITOYENNE PAR MONSIEUR LE MAIRE**

M. le maire expose les axes principaux des fondements du projet de vie citoyenne, et met l'accent sur l'importance de travailler en concertation avec les citoyens.

➤ 3 axes principaux : **TRANSPARENCE** d'où le choix de présentation des conseils municipaux en direct, l'accès à tous des documents grâce à l'« open data » : espace réservé à toutes informations inhérente à l'action citoyenne, aux différents éléments de gouvernance : accès sur le site internet de la ville de Marmande) – **PARTICIPATION** et COOPERATION ( construire ensemble) : permettre à chacun de s'exprimer, de présenter un projet, des idées, des réflexions....qui feront l'objet d'étude (commissions extra-municipale, groupe d'études de projets ...) et après validation par le Conseil Municipal, les projets seront réalisés.

M. le maire ajoute que de tout temps on avait besoin des citoyens pour gouverner. On ne peut pas avancer sans l'avis et la prise en considération des citoyens, partager permet d'enrichir les dossiers. ( CF J.J Rousseau).

L'idée est de donner une place à l'administré dans la vie citoyenne et cela fonction de l'envie et de la disponibilité de chacun.

Cela pourra être :

- Donner son avis
- Participer à enrichir le dialogue
- Etre engagé et s'intégrer dans un projet : création de commission extra-municipale de quartier ( type AGORA)

M. le maire informe que M. Serge CARBONNET Adjoint au Maire sera l'Elu responsable de la vie Citoyenne.

## **DIVERS ET PAROLE AUX BEYSSACAIS**

- ✚ Fibre optique (Accès internet haut débit) : L'installation de la fibre optique sur le territoire de Marmande est en cours. L'installation est prévue jusqu'en 2022. Après discussion avec l'opérateur les travaux sur Marmande seront finalisés en 2021. Vient d'être installé avenue des villas (seul les abonnés d'orange y ont accès) .

Echéance de mise en place des phases sur Marmande :

- 1<sup>ère</sup> Marmande est
- 2<sup>ème</sup> Marmande Sud
- 3<sup>ème</sup> Marmande Nord

Lors de la séance du prochain Conseil Municipal, les marmandais pourront poser les questions à ce sujet directement au représentant d'orange, qui présentera le redéploiement de la fibre sur Marmande.

- ✚ Ecole (diminution de la fréquentation) : les habitants expliquent que la non possibilité de construire sur les coteaux et donc d'accueillir de nouvelles

familles est une conséquence de baisse fréquentation. M. Le maire rappelle le cadre réglementaire du PLU (qui suit les instructions du SCOT (schéma de cohérence du territoire) appelé maintenant (SDAU) le Schéma de Développement de l'Aménagement Urbain qui comprend 3 intercommunalités : VGA, les coteaux des landes de Gascogne et communauté des communes de Lauzun ), la loi autorise l'ouverture de 40 hectares en priorisant l'intérieur de la Rocade. les constructions sur les coteaux sont gelés, mais certaines choses peuvent être modifiables, uniquement ce qui est situé dans les « dents creuses ». Pour toutes questions sur PLU s'adresser au service Urbanisme de la Mairie.

M. le Maire affirme que l'école ne fermera pas, l'école de Magdeleine est une école rurale un peu excentrée mais de bonne qualité. Seule l'école de Coussan est en danger sur Marmande.

Plusieurs idées ont été émises :

- 1) Regroupement pédagogique avec école de Beyssac (pas possible)
- 2) Modification de la carte scolaire, et redéfinir les secteurs avec des zones tampons (acceptée en commission extrascolaire)

✚ Sur les taxes, impôts fonciers : vont-ils être augmentés ? M. le maire donne une explication sur les taxes sur les bâties, et évoque le fait qu'elles vont augmenter car les charges fixes de la mairie augmentent régulièrement et ce malgré une gestion rigoureuse. Notamment la gestion du personnel municipal, cette année 398 employés contre 407 l'an passé. Le coût de la masse salariale est de 12 millions d'euro.

✚ Questionnement d'un habitant sur choix d'investissement d'un boulodrome, cet argent n'aurait-il pas pu être distribué aux budgets des écoles....M. le maire explique que la raison de cette orientation est de maintenir son positionnement. Il rappelle que cette association compte + de 500 adhérents, que la municipalité se doit de mettre à disposition cet équipement qui est sollicité depuis plus de 30 ans.

✚ Questionnement sur l'embellissement paysager du rond-point de Miramont. M. le maire explique que la compétence appartient au département.

Fin de séance à 22h30